
Anthropologie des institutions

Irène Bellier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16035>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 783-785

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Irène Bellier, « Anthropologie des institutions », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16035>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie des institutions

Irène Bellier

Irène Bellier, *chargée de recherche au CNRS*

- 1 LA conférence sur l'anthropologie des institutions s'est appuyée sur la présentation d'études réalisées dans les institutions administratives françaises, européennes et transnationales. En revenant sur les définitions du concept d'institution, on s'est efforcé de montrer que si les organisations sociales, politiques et administratives répondent à la définition de « groupement social légitimé » (Mead 1986), il est nécessaire d'en préciser les « contours », ce qui désigne l'extérieur de l'institution, la notion de champ de compétence, autant que la dimension intérieure et les pratiques sociales qui s'y déploient.
- 2 Les séances initiales ont été consacrées aux « représentations », marqueurs de la culture des institutions. Elles mettent en évidence la formation d'une identité collective dont on vérifie le caractère singulier en analysant la manière dont parlent leurs membres. On s'est intéressé au langage des institutions et aux discours des agents ce qui, dans le contexte national, renvoie à la formation d'une sous-culture et, dans le contexte transnational, à la dialectique entre l'invention d'un langage commun et la maîtrise du plurilinguisme. Pour l'Union européenne, a été mis en évidence un processus de personnification qui s'appuie sur la référence aux parties de la personne et aux flux qui la traversent, comme la tête, les membres, le cœur et les poumons, le sang. Ces métaphores qui expriment la familiarité que les agents entretiennent avec l'objet qui les emploie nous font glisser de la biologie, aux rapports fonctionnels de l'Union avec ses États, à la dimension politique du projet et à la dynamique des flux d'échanges interculturels. Le processus rhétorique par lequel les agents s'approprient l'entité juridique qui les emploie (et les possède) concourt à célébrer l'idée qu'ils sont partie d'un tout à quoi ils doivent se dévouer et qui leur confère de l'identité. C'est le sens de la catégorie de « maison » mise en évidence par l'analyse des discours, à Paris et à Bruxelles. Au niveau de l'Union, la « maison » est le moyen de transcender des principes irrécconciliables tels ceux qui sont liés à l'appartenance nationale (on ne peut être simultanément français et allemand, mais on peut être européen), et

d'expérimenter des pratiques communes, en rupture avec un ordre antérieur ou extérieur vécu par les agents. En appréhendant l'organisation comme un « microcosme », on s'intéresse à la valeur représentative d'une institution dans une société pour aborder la sociologie des « acteurs institutionnels » dans le cadre d'une réflexion sur la notion d'écologie institutionnelle.

- 3 Cette notion vise à étudier les rapports qu'une institution établit avec ses interlocuteurs, sur un territoire donné : ce que l'on observe dans différents contextes, s'agissant des pays européens qui réclament l'implantation d'une agence pour marquer leur position dans la géographie institutionnelle de l'Union ou bien des pays en transition dans lesquels les organisations internationales œuvrent à la construction des institutions du politique, de l'État ou du marché. Une séance a été consacrée à la question de savoir comment surgit l'unité de la pluralité culturelle et ce qu'il reste des États-nations. Les rapports entre institution et sociétés nationale, européenne ou mondiale, qui nous occupent dans la mesure où certaines politiques (la régulation du commerce, l'environnement ou le développement durable) ne se dessinent qu'à l'échelle mondiale, soulignent l'importance des écarts entre les catégories de pensée mobilisées dans les institutions transnationales – l'UE, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC – et dans les sociétés qui délèguent des négociateurs qui ont une voix inégalement audible dans le concert international. Le fonctionnement des institutions transnationales n'est en rien transparent, ce qui pose la question de la légitimité et des modes de la gouvernance mondiale.
- 4 Les dernières séances ont été consacrées à l'idéologie par l'étude du système des croyances que véhiculent les représentants des institutions du pouvoir dominant. L'énoncé des doctrines qui « font sens » dans une institution (récits de fondation, d'adhésion ou de différenciation), permet de relever les références à une notion de mythe dont on étudie le sens qu'ils prennent dans les organisations. Cela permet d'aborder le décalage entre ce qui se passe sur la scène mondiale et dans les institutions qui jouent un rôle dans la mobilisation d'une scène internationale, configurée par des acteurs étatiques et par des mouvements ou des flux qui tendent à les contourner.

INDEX

Thèmes : Anthropologie